

## PAYS : AMERIQUE LATINE

**Nom de l'OSC partenaire:** Secours Catholique-Caritas  
France / Pôle Amérique Latine - Caraïbes

### Noms des principaux partenaires locaux impliqués :

ASA Brésil  
AS-PTA Brésil  
CIMI Brésil  
ACLO Bolivie  
CIPCA Bolivie  
SNPS-Caritas Colombie  
APRODEH Pérou  
CAAAP Pérou

**Montant du budget prévisionnel du projet affecté au pays :** 207.700 € (tranche 2)



### Régions d'intervention :

- Territoires amazoniens des peuples Mura et Maraguá (dans l'Etat d'Amazonas) au Brésil, du peuple Kukama (dans la Région de Loreto) au Pérou, municipalités de Solano (Caquetá) et Puerto Leguizamo (Caquetá) en Colombie, département de Pando en Bolivie.
- Région semi-aride brésilienne.
- Région Centre-Sud de l'Etat du Paraná au Brésil.
- Départements de Chuquisaca et Tarija en Bolivie.
- Régions des Valles et des Hauts-Plateaux andins en Bolivie.
- Haut-plateaux andins de la région d'Ayacucho au Pérou.

### 1. Contexte local dans lequel le projet est mis en œuvre

La dynamique régionale latino-américaine s'ancre sur des dynamiques territoriales portées par huit organisations partenaires en Bolivie, au Brésil, en Colombie et au Pérou. Elles concernent différentes réalités écosystémiques : des Hautes Andes au Semi-Aride brésilien, en passant par l'Amazonie et les terres du sud du Brésil. Malgré les différences inhérentes à ces territoires si divers, deux éléments en commun peuvent être constatés : les impacts de l'expansion des frontières agricoles avec l'intégration croissante des territoires dans des chaînes de production mondialisées (alimentaires, de produits miniers ou de l'énergie) ; et les impacts des changements climatiques, de plus en plus visibles sous forme de sécheresses ou d'inondations plus fréquentes et plus violentes. Avec les changements imposés par l'expansion du capitalisme dans les milieux ruraux latino-américains, le plus souvent avec violations des droits humains et des violences, on constate une tendance à la « dépayssannisation » des territoires ruraux, par l'imposition d'un modèle agricole productiviste dans le cadre d'un système alimentaire de plus en plus mondialisé.

Ces changements sont visibles dans tous les territoires latino-américains concernés par la CPP. Ainsi, on verra des terres communales à Culluchaca (Hautes Andes péruviennes) menacées d'être mises au service de la production d'avocats pour l'exportation (avec un projet de construction de barrage qui viendrait inonder

des terres fertiles productrices de pommes de terre natives). En même temps, au Sud du Brésil, on voit les effets de la révolution verte et de la spécialisation productive (tabac ou soja-maïs) qui ont accru la dépendance aux marchés internationaux. En Amazonie, où la déforestation se poursuit, se multiplient les projets de compensation carbone qui répondent à une logique de financiarisation de la nature... Dans le Semi-aride brésilien, des grands parcs de production d'énergie éolienne viennent empiéter sur les droits des communautés.

Ces phénomènes vont à contre-courant des propositions et des actions des partenaires impliqués dans la CPP, axées sur la promotion de modèles économiques et productifs basés sur la diversification, qui encouragent l'autonomie des producteurs et des communautés, et le respect de (la cohabitation avec) l'environnement. Ces propositions doivent aussi affronter les effets des changements climatiques sur les conditions de vie de la population et sur les écosystèmes.

Un nouveau cadre législatif est en discussion au Brésil pour créer un marché des droits d'émission carbone (un droit à polluer, selon les ONG rassemblées au sein de la Coalition Carta de Belém, dont le CIMI est membre). Ce nouveau cadre législatif exclut néanmoins l'agrobusiness des calculs d'émissions réalisées par les acteurs économiques brésiliens. Pourtant, le principal secteur émetteur de gaz à effet de serre au Brésil, avec le changement d'affectation des terres (des forêts qui deviennent pâturages), est l'agrobusiness. Les critiques d'un tel mécanisme sont nombreuses : de la faiblesse de la protection des droits des communautés traditionnelles à des questions tributaires et de régulation des acteurs impliqués (notamment les courtiers qui jouent les intermédiaires entre communautés et entreprises).

Mais, en même temps, à l'exception notable du Pérou, où la situation politique reste bloquée pour faire progresser dans la garantie des droits des populations indigènes et paysannes, les parlements et les gouvernements semblent redevenir des espaces de dispute pour faire avancer des projets et des politiques publiques favorables à la transition écologique juste, notamment au Brésil et en Colombie. Au Brésil, outre les politiques d'achat à des producteurs de l'agriculture familiale (par exemple, via le programme de « Cuisines Solidaires », assumé récemment par l'Etat à partir d'une initiative lancée par le Mouvement des Sans-Terre), il est à signaler la bonne nouvelle du redémarrage du Programme Un million de citernes, où ASA sera appelé à jouer un rôle important, comme opérateur de politique publique. En Colombie, en lien avec les discussions sur les politiques publiques, on sent aussi un vent d'optimisme autour de l'approbation, en juin 2023, d'une modification à la Constitution reconnaissant les paysans colombiens comme sujets de droits et de spéciale protection. Cela est un fruit direct du processus de paix et ouvre la voie à des revendications portées par la société civile en matière de protection des semences paysannes, d'inclusion des territoires et de l'agroécologie comme thèmes prioritaires de politiques publiques. En Bolivie, un des pays où l'expansion de la frontière agricole contribue le plus à la déforestation à l'échelle mondiale, la principale préoccupation des partenaires concerne l'accès à l'eau. Nombreuses organisations de la société civile s'engagent ainsi dans une démarche de plaidoyer pour des politiques publiques qui garantissent l'accès à l'eau, en lien avec la réflexion sur la sécurité et la souveraineté alimentaire.

La réunion de l'Organisation du Traité de Coopération Amazonienne (début août 2023) à Belém (Brésil) a marqué la relance de cet espace et la reprise d'une ambition de collaboration en matière de politiques et stratégies pour la préservation de l'Amazonie et l'intégration d'efforts entre les Etats concernés. La société civile réunie pour cette occasion dans le cadre d'un contre-sommet a porté un appel fort aux Etats pour éviter le point de non-retour, où la dégradation et la destruction de la forêt pourraient devenir irréversibles, affectant le climat et la vie à l'échelle mondiale. Pourtant, y compris entre gouvernement progressistes, plus sensibles à la protection des peuples et de l'environnement, certains sujets ont fait débat. L'exploitation de pétrole dans l'embouchure du fleuve Amazone a été au cœur des discussions opposant ponctuellement le Brésil et la Colombie. Dans ce sens, le vote par référendum en Equateur, en août 2023, excluant la possibilité d'exploitation pétrolière dans la réserve de Yasuni est emblématique et vient conforter la position des mouvements sociaux de défense des peuples et de l'environnement en Amazonie. La portée de cette réunion de l'OTCA se mesure aussi dans les projections vers la COP-30 au Brésil en novembre 2025, tant par les gouvernements que par les sociétés civiles, où des articulations pour peser ensemble sur les discussions voient déjà le jour.

## **2. Identification des bénéficiaires du projet dans cette région**

Les premiers bénéficiaires des actions de la dynamique régionale latino-américaine sont les 8 organisations parties prenantes de la CPP dans le continent : ACLO et CIPCA (Bolivie), ASA, AS-PTA et CIMI (Brésil), SNPS-Caritas Colombie, APRODEH et CAAAP (Pérou).

Les activités régionales, et en particulier la Recherche-Action Participative sur les Biens Communs pour la transition écologique et ses déploiements en matière de production d'outils de communication et actions de plaidoyer local et national pour des politiques publiques en soutien aux populations cibles de chaque projet, offrent des opportunités de participation et formation à au moins 8 communautés rurales (paysannes et autochtones) et leurs organisations.

Par ailleurs, le projet bénéficie à :

- 35 participants aux processus de formation sur l'utilisation de la méthode Lume, d'analyse économique et écologique d'agroécosystèmes.
- Une centaine de représentants des organisations parties prenantes dans les différentes activités régionales.
- 300 à 400 participants aux activités de diffusion réalisées auprès d'institutions académiques locales

Ensemble, ils contribuent à la construction d'une vision et agissent pour la transition écologique juste.

## **3. Description des activités du projet menées dans la région concernée :**

- Organisation de trois webinaires sur les Biens communs (Eau, mars 2024 ; Territoires, juillet 2024 ; Agrobiodiversité / Semences paysannes, septembre 2024), avec environ 50 participants par webinaire.
- Organisation d'un atelier sur les Biens communs et la transition écologique juste (Paris, 25 mai 2024), avec 20 participants.
- Publication de la synthèse des conclusions de la Recherche-Action Participative sur les Biens Communs et la Transition écologique juste (novembre 2024).
- Organisation de webinaires d'analyse de conjoncture en préparation des assemblées régionales (octobre 2024 ; mai 2025).
- Organisation de trois échanges thématiques régionaux sur la gestion des biens communs :
  - o Gouvernance territoriale indigène, Tarapoto (Pérou), avril 2024
  - o Politiques publiques avec perspective agroécologique, Florencia (Colombie), septembre 2024
  - o Gestion communautaire de l'eau, Brésil, premier semestre 2025

Chaque échange intègre la participation de 3 organisations partenaires, avec 3 représentants chacune dans l'ensemble de l'activité. Chaque échange intègre des visites à des communautés locales et l'organisation d'un séminaire avec participation élargie à des membres des communautés qui accueillent l'échange, ainsi qu'à des chercheurs et organisations alliées, avec environ 30 à 50 participants.

- Systématisation sur l'organisation d'échanges thématiques : l'expérience de l'échange thématique sur l'agrobiodiversité (défense des semences paysannes), organisé au Brésil en août 2023.
- Organisation de deux séminaires de dialogue de savoirs entre communautés paysannes et autochtones et institutions d'éducation supérieur latino-américaines (dans le cadre des assemblées régionales).
- Production d'une série de vidéos sur les Biens communs et la transition écologique juste.

- Production et diffusion d'informations sur des actions de défense des biens communs et de la promotion de la transition écologique juste à travers les réseaux sociaux des partenaires
- Participation au Forum Social Pan-Amazonien (Bolivie, juin 2024).
- Participation à des espaces de la société civile en préparation de la COP-30 (Belém, Brésil).
- Organisation de deux Assemblées régionales (Florencia, Colombie, Novembre 2024 ; Brésil, juin 2025). Avec 35 participants par assemblée.
- Organisation de 12 réunions de la Coordination régionale (participation virtuelle ; 6 fois par an)
- Organisation de 12 réunions de la Commission régionale sur le plaidoyer et la communication (participation virtuelle ; 6 fois par an).
- Réalisation de huit missions de suivi du Secours Catholique aux partenaires (4 par an).

#### **4. Autres**

---